

Infomairie



Retrouvez vos infos :
Errouville.mairie54

JANVIER 2020



Les membres du Conseil Municipal, le personnel municipal et moi-même vous souhaitent une excellente année 2020, plein de joie et de réussite.

► L'an 2020 est une année bissextile de 366 jours. Il correspond à l'an 6733 de la période julienne, fin 5780 et début 5781 de l'ère juive, fin 1441 et début 1442 de l'Hégire calendrier musulman.
L'heure d'été sera utilisée du 29 mars à 2 heures jusqu'au 25 octobre à 3 heures.

► Réunion de Conseil du 16 12 2019.
« Essentiel » l'intérêt communautaire...

Transfert de charges pour 2019 :

- Eclairage public : 13 685,85€
- Petite enfance : 5 423,00€
- Total 19 108,85€
- 1^{er} acompte Fibre 14 000,00€

► Situation des comptes au 31.12.19

Investissement arrêté au 9.12.2019...

Dépenses..... 61 134,24€
Recettes.....102 672,71€
Solde..... + 41 538,47€
Restes à réaliser/ travaux lancés...
jusqu'au BP/Avril en 2020..... 66 804,16€
En attente d'affectation comptable sur le
Budget 2020..... 126 280€



Fonctionnement arrêté au 16.12.2019

Dépenses..... 337 957,21€
Recettes..... 430 274,43€

Solde..... 92 317,22€
En trésorerie au 16.12.2020.....
100 709,02€ (+126280€) 226 989,22€
Actions SOGEDER (éoliennes)...15 000€
► Suppression... 2020 ...de la TH



Selon la loi des finances 2020 qui prévoit la suppression totale de la Taxe d'Habitation et son remplacement à compter de 2021 par la part départementale de taxe foncière avec une promesse de compensation à l'euro près aux communes.

Le calcul de la compensation est cependant réalisé sur les taux de TH de 2017, sans revalorisation des bases en fonction de l'inflation, sur les années à venir !

Les communes n'auront plus à délibérer sur la Taxe d'Habitation, dès 2020, désormais fixée par la loi des finances.

Quant aux bases de Taxe d'Habitation, elles ne seront plus fonction des évolutions de la conjoncture économique.

Pour mémoire, l'évolution des bases a été de 1,2% en 2018 et de 2,2% en 2019.

C'est un gel inédit, qui ne tient plus compte de l'évolution des valeurs locatives.

► Médaille de la famille Française...

Qui a droit : Tout parent qui a : élevé au moins 4 enfants de nationalité française dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui dans l'exercice de l'autorité parentale a fait un constant effort pour élever ses enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales. Les demandes d'attribution de la médaille de la famille sont déposées par le candidat. Vous devez remettre à la mairie de votre domicile les documents suivants : formulaire cerfa n°15319*01, copie de la carte nationale d'identité, extrait du casier judiciaire, copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants, certificat de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire,

► ADEF, un secteur qui recrute...

Un métier ouvert à toutes et à tous !
Avec l'aide de Pôle Emploi et le Conseil Départemental 54. Siège Social : Centre Jean Monnet, Maison de la Formation 54180 Longlaville. Tel. 03 82 25 03 00.

Email : adef.longwy@orange.fr
www.devenir-aide-a-domicile.eu

► La carrière jugement du 6.12.2020



C'est terminé, le permis de construire est valable. L'enfouissement des déchets également, en dépit de la nouvelle loi européenne interdisant les enfouissements en Europe. L'autorisation est postérieure à la loi, malgré qu'il y en a pour 30 ans. Mais il y a quelques erreurs de la part du tribunal... les décisions ont été prises sous le régime local (Alsace/Moselle). Elles doivent être prises sous la loi française. Pour les deux propriétaires dont les maisons ne figuraient pas sur les plans... c'est caduc, on oublie tout, rien à payer ? Donc, il n'y a ni perdant, ni gagnant. Le carriériste doit repartir en appel. Mais, si cela ne nous satisfait pas, nous devons faire appel comme lui, avant le 6.02.2020, pour repartir sur la loi française.

Drôle d'époque : Ponce Pilate existe toujours !

Coût du 1^{er} jugement 17 000€.

Coût prévisionnel de l'appel : 15 000€ pour ouvrir le dossier. Coût pour l'avocat 15 000€. (à suivre, à cause de l'argent)

► « Gloubi-boulga » mensonges et spoliation...



Cette réforme des retraites, qui semble hors sujet, bien qu'elle soit nécessaire et incontestable... Le président a dessiné le projet d'unifier les quelques 42 régimes de retraites qui coexistent actuellement en un seul. Il a laissé entendre que cette réforme « systématique » réglerait nos problèmes, illusion entretenue depuis lors par le gouvernement. Le système par point serait certes une bonne chose si on l'écrivait sur une page blanche...

Il manque toujours de l'argent, dans le système proposé.

Au lieu de cela le gouvernement, pousse une réforme « gloubi-boulga » dont les grandes lignes ne cessent de changer et où se mêlent perspectives d'améliorations forcément mensongères et promesses de « plus de justice » derrière lesquelles ne

peuvent se cacher que la spoliation assumée de ceux qui ont le plus cotisé ainsi que le pillage délibéré des régimes les mieux gérés (comme Alsace/Moselle).

► Encore une année difficile...

Sorti de nulle part (en fait de l'arrogante inspection des Finances) le Président, convaincu par la victoire éclair de son propre génie, a chevauché le pays à grand galop et l'a d'autant plus épuisé que l'efficacité-crédito de son nouveau monde n'est pas au rendez-vous dans la vie quotidienne des Français.

Certes, Jupiter est descendu de son Olympe et s'est défait de ses habits d'homme providentiel. Mais il n'est pas facile de rejoindre le monde réel sans le connaître, après l'avoir en outre fustigé.

Marianne, t'es aveugle, mais t'as de beaux yeux, tu sais.



► Promenons-nous dans les bois...



Forêts fragilisées, arbres fragiles (malades) = **DANGER**

Novembre 2019, avec 5 décès et plusieurs blessés très graves, un mois NOIR en France... **Redoublez de vigilance !**

► Regards...

• Rémunération mensuelle de départ d'un chauffeur de bus de ville au Luxembourg: 4 000 euros.

• 19% de la population française réside en région parisienne*, 7% des Allemands vivent près de Berlin, 40% des Irlandais près de Dublin.

*Pendant les grèves, il n'y a que Paris.

► La mairie sera fermée du

23.12.2019 au 5.01.2020 inclus.

En cas d'urgence s'adresser au maire...

Tél. 06 71 06 72 27